

Bouger  
Partager  
S'éclater !

# PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil de loisirs  
*adolescents*  
intercommunal des  
*Aspres 2026*

Ensemble  
pour de belles  
aventures !



ACTIVITÉS



SPORT



CULTURE



DÉCOUVERTES



PARTAGE



ICI, ON CRÉE  
NOS SOUVENIRS !



## 1 / Présentation

Le service jeunesse déploie des actions éducatives sur le territoire.

- Objectif: Développement et épanouissement des jeunes.
- Ambition: Former des citoyens actifs, responsables, et autonomes.

## 2 / Lieux de résidence



Accueil de loisirs Adolescents  
Aire Léon Blum, Chemin de Salaou  
66300 Thuir

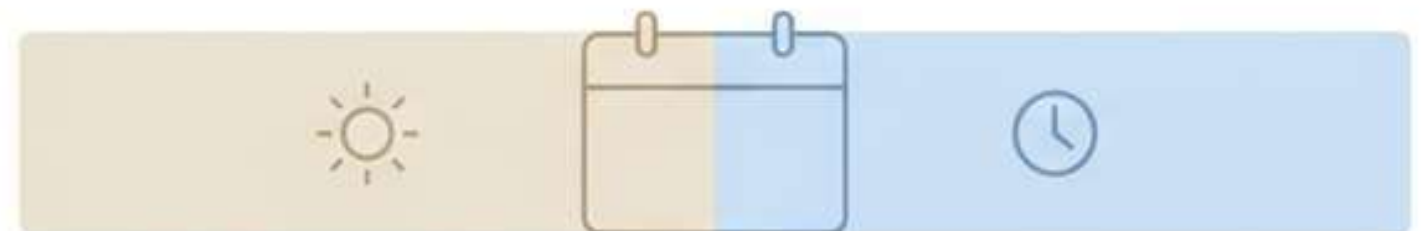
## 3 / Publics



**11 - 17 ans**

L'accueil s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans.

## 4 / Périodes de fonctionnement



### Périscolaire :

- Mar, Jeu, Ven : 16h00-18h30
- Mer, Sam : 14h00-18h30

### Extrascolaire :

- Lundi au Vendredi :  
8h30-18h30

## 5 / Le personnel encadrant

- **Chef de service : Régis PORRA**

Coordination, gestion administrative et budgétaire, organisation, encadrement. DEUST, BEES, BPJEPS.

- **Directeur ACM : Mickaël DEJOYE**

Projets, programmation, organisation, management, communication, inscriptions. BPJEPS culturel.

- **Directrice adjointe : Emilie Fraisse**

Projets, organisation, coordination 13-14 ans, communication, suivi formation animateurs, référent sanitaire. BPJEPS loisirs.

- **Animatrice référente : Fathia BELGACEM**

Projets, animation, encadrement, infos jeunesse. BPJEPS animation

- **Animateurs Contractuels**

Équipe BAFA pour les vacances scolaires.

## Moyens et Tarifs

### Locaux

#### Infrastructures (255 m<sup>2</sup>)

2 salles de jeux, local technique, local (équipe animation), bureau (équipe de direction), espace de stockage, cuisine (coin zen), WC filles et garçons, terrasse, city-stade.

### Matériel



SPORT (Baby-foot, tennis de table, ballons de foot et basket, raquettes tennis, boules pétanques, quilles, trottinettes, skateboard.



MULTIMÉDIA (Sono, consoles et jeux vidéo, télé, rétroprojecteur)



CRÉATION (matériel de création manuelle, jeux, électroménager, mobilier)

### Transports

#### Mobilité

2 à 3 minibus, prestataire grands groupes, ramassage vacances.

### Budget & Tarifs

**Budget : 295 000 €**

Tarifs : Voir document annexe (selon Quotient Familial).

## 7 / Les objectifs éducatifs

### **Citoyenneté Responsable**

- Comprendre et respecter le cadre
- Prendre en charge des tâches
- S'impliquer activement (14-17 ans)
- Sensibiliser au respect et à l'environnement

### **Citoyenneté Autonome**

- **Autonomie d'inscription et utilisation des espaces**
- **Soutenir les initiatives jeunes**
- **Développer l'esprit critique et les C.P.S**

### **Citoyenneté Socialisante**

- **Partage et coopérations**
- **Échanges intergénérationnels**
- **Mixité sociale via grands jeux et sorties**

### **Citoyenneté Épanouie**

- Divertissement et convivialité
- Découverte sportive et culturelle
- Estime de soi et confiance

### **Citoyenneté Active**

- Être reconnu et utile
- Projets citoyens sur le territoire
- Séjours et manifestations

### **Citoyenneté Bienveillante**

- **Réflexion sur les enjeux de société**
- **Transition écologique**
- **Santé numérique**

## 8 / Caractéristiques des publics

	La pré-adolescence : 11–13 ans	L'adolescence : 14–17 ans
<b>Social</b>	Influençable, besoin d'appartenir, bandes filles/garçons séparées.	Groupe d'amis vital, forte mixité, séduction, réseaux sociaux.
<b>Physique</b>	Puberté rapide, voix qui mue, grand besoin de se dépenser.	Limites testées, expérimentations, risques d'hygiène de vie.
<b>Psycho / Intellectuel</b>	Brave les interdits, besoin d'être sécurisé, compétition.	Rébellion, mal-être, besoin d'autonomie, esprit critique.
<b>Avantages / Difficultés</b>	Actifs et joueurs / Immatures, conflits.	Publics matures / Conduites à risque.
<b>Attitudes pro à privilégier</b>	Bienveillance, écouter, créer du lien, encadrer activement.	Accompagner, encadrement participatif, sensibiliser aux dangers.
<b>Axes éducatifs</b>	Vivre ensemble, confiance en soi, responsabilisation.	Épanouissement, autonomie, bien-être, mobilité.

# 9 / Modes d'accueil

## Espace ados (12–17 ans)

Accès libre encadré (12-36 places).

Autonomie et responsabilisation via règlement signé. Gratuit (adhésion 2€).

## RDV hors vacances (11–17 ans)

Activités

## Activités vacances

Programme 11-12 ans

Programme 13-14 ans


Programme 15-17 ans


## Handicap et Besoins particuliers


Démarche d'inclusion en partenariat avec le Pôle ressources Hand'avant 66. Ouverture d'un PIAM (Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs). Adaptations personnalisées et évaluation annuelle.

## 9/ FONCTIONNEMENT ET ACTIVITÉS DES MODES D'ACCUEIL


### 9.1: Accueil espace ados 12 - 17 ans :


 **Fonctionnement** : Il s'agit d'un mode d'accueil en accès libres sous condition d'inscription au service jeunesse. Les jeunes sont accueillis et encadrés par l'équipe d'animation dans l'utilisation des espaces et matériels de jeux mis à disposition. Espace sportif extérieur, espaces de jeux intérieur (vidéo, baby-foot, billard, jeux de société, lecture et documentation, tennis de table) et espace cuisine.


 **Publics** : Ages requis de 12 à 17 ans.


 **Horaires et périodes** : Période scolaire : Mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h30. Mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h00 à 18h30. / Période vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 16h45 à 18h30.

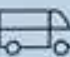
**Remarques** : Des adaptations horaires sont faites afin de permettre la cohabitation des modes d'accueils en accès libres et par inscription.

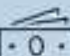
 **Capacités d'accueils** : 12 à 36 jeunes suivant les périodes et l'effectif d'encadrement.


 **Encadrement** : Mickael DEJOYE (Directeur), Emilie Fraisse (Directrice adjointe), Thomas Hamidi (animateur référent espace jeunes) et des animateurs BAFA recrutés de façon contractuelle pendant les vacances scolaires.


 **Lieux d'accueil** : Accueil de loisirs adolescents des Aspres espace Léon Blum de Thuir : Toute l'année.


 **Modalités d'inscription** : Les jeunes doivent avoir 12 ans révolus, être adhérents du service jeunesse de la communauté de communes des Aspres, en s'acquittant d'une cotisation annuelle de 2 €, en remplissant un dossier d'inscription comprenant, un volet renseignements familles, un volet autorisation parentale et la fiche sanitaire.


 **Transports** : Sur ce mode d'accueil, nous ne proposons pas de transports pour acheminer les jeunes à l'alsh. Les familles et les jeunes viennent fréquenter l'espace adolescents sur les horaires d'ouverture.

 **Tarifification** : Ce mode d'accueil est gratuit pour tous les jeunes adhérents au service jeunesse.


 **Contenu pédagogique** : Ce mode d'accueil répond majoritairement aux adolescents en recherche d'un cadre de fonctionnement plus souple dans son accès et son utilisation. Le public ciblé sont les plus de 12 ans.

 **Responsabilisation** : du jeune à travers le respect d'un cadre réglementaire signé par les parents et le jeune inscrit. Le règlement intérieur aura été présenté, expliqué et sera validé par le jeune à travers son accord signé. Voir annexe, règlement intérieur espaces jeunes. L'accompagnement du jeune à s'engager dans des projets est également recherché. Des projets coconstruits avec les jeunes en fonction des centres d'intérêts ou des projets de citoyenneté proposés par les animateurs.

 **Socialisation** : Le jeune sera intégré en étant accompagné par l'animateur, à faire des rencontres, à partager des activités, à échanger avec les autres jeunes. Il y créera du lien avec l'encadrement et les autres jeunes.

 **Autonomie** : du jeune à travers l'utilisation du matériel (jeux, ordinateurs) mis à sa disposition et sa participation aux activités qui reste encadrée mais en accès libre. Voir document annexe règlement intérieur espace jeune.

## 9.2 RDV activités hors vacances scolaires

 **Fonctionnement** : Il s'agit d'un mode d'accueil sous condition d'inscription pour des activités cadrées et thématiques. Des projets sur les mercredis après-midi culturels, sur l'environnement, sportifs organisés sur plusieurs séances.

Des rendez-vous jeux libres les mercredis après-midi pour des jeunes et familles qui cherchent un cadre mais de l'autonomie dans les choix d'activités. Des animations détente (repas, cinéma, tournois) les samedis, en après-midi mais également en soirée.

Les activités seront réalisées dans les espaces de l'accueil de loisirs adolescents (Espace sportif extérieur, espace jeux vidéo, baby-foot, billard, jeux de société, lecture et documentation, tennis de table, cuisine) mais également à l'extérieur dans des infrastructures du territoire.



**Publics et Horaires** : Ages requis de 11 à 17 ans.

Période scolaire : Mercredi (12h30-18h30) Samedi (14h00-18h30)



**Capacités d'accueil** : 12 à 36 jeunes suivant les périodes et l'effectif d'encadrement.



**Encadrement** : Mickael Dejoye (Directeur), Emilie Fraisse (directrice adjointe), Thomas Hamidi (animateur référent espace jeunes).



**Lieux d'accueil** : Accueil de loisirs adolescents des Aspres espace Léon Blum de Thuir : Toute l'année.




**Modalités d'inscription** : Les jeunes doivent avoir 11 ans révolus, être adhérents du service jeunesse de la communauté de communes des Aspres, en s'acquittant d'une cotisation annuelle de 2 €, en remplissant un dossier d'inscription comprenant, un volet renseignements familles, un volet autorisation parentale et la fiche sanitaire.





**Tarifcation** : Ce mode d'accueil est le plus souvent gratuit pour tous les jeunes adhérents au service jeunesse. Toutefois certaines activités avec prestations (soirée théâtre) pourront être tarifées. Les prix seront calculés en fonction du quotient familial des familles et varieront sur le type d'activité. (Voir grille de tarifs 2026 en annexe).





**Transports** : Les jeunes résidant de la communauté de communes mais extérieurs à Thuir, bénéficieront d'un transport collectif en minibus pour les amener à l'accueil de loisirs adolescents et les ramener en fin de journée. Communes concernées, Trouillas, Villemolaque, Fourques, Saint Jean Lasseille, Brouilla, Banyuls des Aspres, Tresserre et Passa.

 **Contenus pédagogiques** : Ce mode d'accueil répond majoritairement aux familles et aux jeunes en recherche d'un cadre souple (inscriptions à la carte tout en s'adaptant aux horaires des activités extra-scolaires), sécurisant (lieu spécifique), accessible (transport). Le public ciblé sont les plus de 11-14 ans.

 **Le vivre ensemble** : Les jeunes Coopéreront, feront preuve de solidarité, de tolérance, de respect envers les autres. Ils seront capables d'intégrer et fonctionner dans un groupe.

 **La confiance en soi** : Ils développeront des savoir-faire et des savoir-être. Ils seront en capacité de s'exprimer et de prendre leur place dans un projet d'activité. Ils seront valorisés et reconnus dans les projets d'activités, mais aussi dans leurs comportements.

 **L'épanouissement** : Les jeunes découvriront, pratiqueront des activités qui les séduisent. Ils vivront des moments conviviaux et divertissants. Ils seront sensibilisés à leur bien-être. Ils seront valorisés à travers des activités qui les mettent en avant. Ils développeront des connaissances et un esprit réfléchi.

 **La responsabilisation** : Ils seront associés à la compréhension des règles de fonctionnement, d'activités. Ils prendront en charge des tâches, de vie quotidienne, de préparation, organisation ou de fin d'activités. Ils seront accompagnés pour comprendre, assumer et réparer leurs comportements sociaux déviant.

## 9.3 Accueils activités vacances scolaires

Pour s'adapter et répondre au mieux aux caractéristiques et orientations éducatives prioritaires en fonction des âges de l'adolescence, les activités de loisirs sont programmées et organisées à travers trois catégories d'âges pour chaque vacance scolaire.

Catégorie 11 – 12 ans.

Catégorie 13 – 14 ans.

Catégorie 15 – 17 ans.

### A. Catégorie 11 – 12 ans : Préadolescence (Cadre & Pédagogie)

#### Logistique et Cadre



##### Fonctionnement :

Il s'agit d'un mode d'accueil où les jeunes doivent s'inscrire aux activités de leurs choix en fonction des programmes d'activités proposés. Sous condition d'être inscrit au service jeunesse.



##### Publics et Horaires :

Âges requis de 11 à 12 ans.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

Horaires : 8h45 – 9h30 accueil, activités 9h30 - 16h30, 16h30 – 18h départ.



**Capacités et Lieux :** 12 à 36 jeunes suivant les périodes et l'effectif d'encadrement.

Accueil de loisirs adolescents des Aspres espace Léon Blum de Thuir :  
Toute l'année.



**Encadrement :** Mickael Dejoye (Directeur), Emilie Fraisse (Directrice adjointe), Thomas Hamidi (animateur référent espace jeunes) et des animateurs BAFA recrutés de façon contractuelle pendant les vacances scolaires.

#### Contenus Pédagogiques



- **Objectif :** Ce mode d'accueil répond majoritairement aux familles et aux jeunes en recherche d'un cadre souple (inscriptions à la carte), sécurisant (lieu spécifique), accessible (transport).
- **Le vivre ensemble :** Les jeunes Coopéreront, feront preuve de solidarité, de tolérance, de respect envers les autres. Ils seront capables d'intégrer et fonctionner dans un groupe.
- **La confiance en soi :** Ils développeront des savoir-faire et des savoir être. Ils seront en capacité de s'exprimer et de prendre leur place dans un projet d'activité. Ils seront valorisés et reconnus dans les projets d'activités, mais aussi dans leurs comportements.
- **L'épanouissement :** Les jeunes découvriront, pratiqueront des activités qui les séduisent. Ils vivront des moments conviviaux et divertissants. Ils seront sensibilisés à leur bien-être. Ils seront valorisés à travers des activités qui les mettent en avant. Ils développeront des connaissances et un esprit réfléchi.
- **La responsabilisation :** Ils seront associés à la compréhension des règles de fonctionnement, d'activités. Ils prendront en charge des tâches, de vie quotidienne, de préparation, organisation ou de fin d'activités. Ils seront accompagnés pour comprendre, assumer et réparer leurs comportements sociaux déviant.

# A. Catégorie 11 – 12 ans (Logistique & Journée Type)

## Modalités d'inscription :



Être inscrit au service jeunesse.  
Voir documents annexes.

Les inscriptions se feront à la journée mais à la carte afin de répondre à un besoin des familles et des jeunes. Un nombre de place limité est opéré pour les demandes d'inscription unique sur la journée de la sortie afin de donner une priorité aux jeunes qui veulent s'inscrire plusieurs fois.

Pour favoriser l'engagement des jeunes sur des projets, un tarif préférentiel est adapté et les jeunes sont prioritaires à la journée sortie.

En fonction des demandes d'inscriptions faites par chaque jeune, un planning personnalisé est transmis aux familles pour les informations utiles (Horaires, repas, transports, affaires à prévoir, tarifs) pour chaque activité.

## Tarification :



Une tarification avec plusieurs formules tarifs (voir grille tarifaire) est proposée. Elle sera calculée selon les conditions de résidence et une grille de quatre quotients familiaux.

Une tarification définie pour garantir une accessibilité au plus grand nombre.

## Transports :



Les jeunes résidant de la communauté de communes mais extérieurs à Thuir, bénéficieront d'un transport collectif en bus ou en minibus pour les acheminer le matin sur le site d'accueil, et les ramener en fin de journée.

Il s'opérera dans les communes suivantes, Trouillas, Villemolaque, Fourques, Saint Jean Lasseille, Brouilla, Banyuls des Aspres, Tresserre et Passa.

Cela permettra de proposer un point de ramassage de proximité sur l'ensemble du territoire.

Aucun encadrement ne sera assuré sur les points de ramassage, mais un accueil encadré est proposé sur les accueils de loisirs de Banyuls dels Aspres, de Trouillas et de Thuir selon les horaires d'ouverture et fermeture. Condition d'accueil à mettre en place avec la direction au moment de l'inscription.

L'accueil 11 – 12 ans se fera directement sur le lieu d'accueil de Thuir, le matin de 8h45 à 9h30 et en fin d'après-midi de 16h45 à 18h. Un autre accueil est possible au niveau de l'accueil de loisirs enfant de Banyuls des Aspres pour permettre aux familles de disposer d'un lieu d'accueil encadré hors heures d'ouverture ou horaires de transports proposés.

## Repas :



Suivant le contenu de la journée, les repas devront majoritairement être fournis par la famille sous la forme de panier repas où pourront être proposés par l'accueil de loisirs sous forme d'animation repas ou de repas à la restauration intercommunale.

Les informations seront précisées au niveau du planning personnalisé donné transmis à la famille.

## Journée sur site



VS



## Journée à l'extérieur

8h45–9h45 : Accueil sur le site de Thuir et acheminement.

09h45–10h : Prise en main du groupe, déroulement.

10h–12h00 : Activité loisirs programmée le matin.

12h00–13h30 : Pause repas suivi d'un temps calme.

13h30–16h00 : Activités loisirs de l'après-midi.

16h00–16h30 : Goûter.

16h30–18h30 : Départ des jeunes du lieu d'accueil. Retour en transports collectifs ou attente.

8h45–9h45 : Transport avec ramassage.

9h45–10h30 : Horaires de transport sur lieu d'activité.

10h30 : Présentation de la journée.

10h30–12h00 : Activité avec une coupure repas.

13h30–16h30 : Activité.

16h30–18h30 : Transport retour avec dépose.

# A. Catégorie 11 – 12 ans (Les projets d'activités)

Un programme d'activités riche, varié, attractif avec des propositions journalières organisées suivant des thématiques et des contenus pédagogiques adaptés aux caractéristiques des publics et qui répondent aux objectifs éducatifs.



## Des activités sportives, culturelles, d'information jeunesse :

Elles pourront être menées avec des intervenants extérieurs spécialisés ou associatifs locaux en respectant le protocole en vigueur.

Elles se réaliseront dans les différentes infrastructures mises à disposition par les communes de l'intercommunalité des Aspres.



## Des projets :

Favoriser l'engagement et valoriser les jeunes. Ils seront basés sur les centres d'intérêts et se réaliseront dans les différentes infrastructures mises à disposition par les communes de l'intercommunalité des Aspres.

Des projets valorisés au niveau des familles – jeunes – élus en montrant et expliquant les détails des activités (visualisation film – photos activités – petit pot convivial) et récompensé par un tarif réduit (voir grille de tarifs).

Axes forts pédagogiques poursuivis : L'apprentissage, la valorisation, rendre acteurs, responsabiliser, l'assiduité, l'engagement.



## Des grands jeux sportifs ou festifs :

Ils seront organisés suivant un fil conducteur, une thématique (interville, Rallye-photo, patrimoine, halloween), ils pourront s'organiser à l'extérieur du site ou à l'intérieur du lieu d'accueil.

Ils seront proposés au moins une à deux fois pour chaque semaine.

**Axes forts pédagogiques poursuivis : L'activité de groupe (la collaboration, solidarité, échange, partage), le divertissement, le respect des consignes, la découverte et la connaissance d'un territoire, d'un patrimoine.**



## Des sorties attractives :

Proposées une fois par semaine sous forme de sortie à la journée ou à la demi-journée à l'extérieur de Thuir suivant des activités attractives qui séduisent les jeunes et le protocole en vigueur (établissement recevant du public...)

**Axes forts pédagogiques :**  
**Le divertissement, l'épanouissement avec la notion d'équité sociale en permettant l'accessibilité. La socialisation des jeunes en favorisant les rencontres, les échanges, le partage.**



## Les jeux libres :

Ils seront proposés le matin essentiellement. Les objectifs pédagogiques étant de permettre de l'autonomie dans le choix des activités proposées et de favoriser une intégration progressive du jeune dans le groupe.

Plusieurs espaces d'activités ou plusieurs animations (sportifs, jeux vidéo, jeux de société, activités de création.) seront organisés et proposés en accès libre, de façon encadrée avec des rotations afin d'éviter un trop grand nombre de jeunes sur les mêmes activités.



## Des échanges inter-structures :

Elles pourront être menées avec des intervenants extérieurs spécialisés, associatifs locaux ou autres structures jeunesse.

Elles pourront s'organiser à l'extérieur du site ou à l'intérieur du lieu d'accueil.



## Un séjour de pleine nature :

Un séjour de pleine nature est organisé sur une durée de trois jours durant la période des vacances d'été. Ce séjour est organisé dans un centre de vacances UDSIS aux Angles. Il s'adresse à une quarantaine de jeunes. Les activités proposées seront axées sur des loisirs de pleine nature, course d'orientation, parcours dans les arbres, baignade et animations nautiques en lac, ....

Les séjours fera l'objet d'une déclaration séjour court auprès de la SDJES.

Les objectifs pédagogiques conduits seront principalement le **vivre ensemble et l'épanouissement à travers la découverte des milieux naturels en altitude et la mobilité pour le dépaysement du quotidien.**

Les jeunes seront également **responsabilisés règles de vie de groupe.**

Des réunions seront organisées de façon quotidienne avec les jeunes pour évaluer les journées passées.

# B. Catégorie 13 – 14 ans : adolescence (Cadre & Pédagogie)

## Logistique et Cadre



**Fonctionnement** : Il s'agit d'un mode d'accueil où les jeunes doivent s'inscrire aux activités de leurs choix en fonction des programmes d'activités proposés. Sous condition d'être inscrit au service jeunesse.



**Publics et Horaires** : Ages requis de 13 à 14 ans. Du lundi au vendredi du vendredi Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 avec des propositions d'activités à la journée ou à la demi-journée.

**Horaires** : Adaptables les projets d'activités pouvant être menées à la journée, en demi-journée mais aussi en soirée.



**Capacités et Lieux** : 12 à 24 jeunes suivant les périodes et l'effectif d'encadrement.

Accueil de loisirs adolescents des Aspres espace Léon Blum de Thuir : Toute l'année.



### Équipe encadrante :

Directrice Adjointe : Emilie Fraisse, Référente catégorie 13-14 ans et des animateurs BAFA recrutés de façon contractuelle pendant les vacances scolaires.

## Contenus Pédagogiques



**Objectif** : Ce mode d'accueil répond majoritairement aux jeunes en recherche d'un cadre souple (inscriptions à la carte, journée ou ½ journée), sécurisant (lieu spécifique), accessible (transport).



**Le vivre ensemble** : Les jeunes Coopéreront, feront preuve de solidarité, de tolérance, de respect envers les autres. Ils seront capables d'intégrer et fonctionner dans un groupe.



**La confiance en soi** : Ils développeront des savoir-faire et des savoir être. Ils seront en capacité de s'exprimer et de prendre leur place dans les projets d'activités. Ils seront valorisés et reconnus dans les projets d'activités (finalités, expositions présentations aux familles et élus), mais aussi dans leurs comportements (reconnaissance, compliments).



**L'épanouissement** : Les jeunes découvriront, pratiqueront des activités qui les séduisent et les intéressent. Ils vivront des moments conviviaux et divertissants. Ils seront sensibilisés à leur bien-être. Ils seront valorisés à travers des activités qui les mettent en avant. Ils développeront des connaissances, des compétences, un esprit réfléchi.



**La responsabilisation** : Les jeunes seront acteurs de l'organisation de certains projets d'activités (espace ados, camps). Ils seront associés à la définition et compréhension des règles de fonctionnement, d'activités. Ils prendront en charge des tâches, de vie quotidienne, de préparation, organisation ou de fin d'activités. Ils seront accompagnés pour comprendre, assumer et réparer leurs comportements sociaux déviant.

# B. Catégorie 13 – 14 ans (Logistique & Journée Type)

**Modalités d'inscription :** Être inscrit au service. Voir documents annexes.

Les inscriptions se feront soit à la journée, soit à la demi-journée, soit en soirée suivant les projets d'activités menés. En fonction des demandes d'inscriptions faites par chaque jeune, un planning personnalisé sera retourné. Il communiquera toutes les informations utiles (Horaires, repas, transports, affaires à prévoir, tarifs) de chaque activité.

**Transports :** Les jeunes résidant de la communauté de communes mais extérieurs à Thuir, bénéficieront d'un transport collectif en bus ou en minibus pour les acheminer sur toutes les activités proposées. Les communes concernées par le transport, Trouillas, Villemolaque, Fourques, Saint Jean Lasseille, Brouilla, Banyuls des aspres, Tresserre et Passa. Cela permettra de proposer un point de ramassage de proximité sur l'ensemble du territoire. Aucun encadrement ne sera assuré sur les points de ramassage.

**Tarifification :** Une tarification avec plusieurs formules journée (voir documents annexes, tarif) est proposée. Elle sera calculée selon les conditions de résidence et une grille de quatre quotients familiaux. Une tarification définie pour garantir une accessibilité au plus grand nombre.

**Repas :** Des repas pourront être proposés dans le cadre d'une animation repas ou devront être fournis par la famille sous la forme de panier repas. Les informations seront transmises au niveau du planning donné après inscription.

**Activité en 1/2 journée ou en soirée :** Trame commune de celle à la journée. Dans un premier temps, transports, deuxième temps accueil des jeunes avec présentation de l'activité et création d'esprit de groupe, troisième temps d'activité, quatrième temps pour le transport et départ des jeunes.

## Journée sur site

8h45 – 9h45 :  
Acheminement en transport.



9h45 : Accueil sur site,  
prise de marques.



09h45- 10h : Prise en main  
du groupe, déroulement.



10h - 12h00 : Projet  
d'activités programmée.



12h00-13h30 : Pause  
repas, temps calme.



12h30 – 13h30 : Transport  
pour demi-journée.



13h30-16h00 : Activités  
(espace ados).



16h00-16h30 : Goûter.



16h30-18h30 : Départ ou  
transport retour.



## Journée à l'extérieur

8h45– 9h45 : Transport  
avec ramassage.



9h45 – 10h30 : Trajet vers  
lieu d'activité.



10h30 : Présentation de la  
journée.



10h30-12h00 : Activité  
avec coupure repas.



13h30 - 16h30 : Activité.



16h30 – 18h30 : Transport  
retour avec dépose.



## B. Catégorie 13 – 14 ans (Les projets d'activités : Voir programme ci-joint.)

Un programme d'activités riche, varié, attractif pour contenter le plus grand nombre, avec des propositions journalières, à la demi-journée ou en soirée du lundi au vendredi. Un programme d'activités riche, varié, attractif avec des propositions journalières organisées suivant des thématiques et des contenus pédagogiques adaptés aux caractéristiques des publics et qui répondent aux objectifs éducatifs.

### Des activités sportives, culturelles, d'information jeunesse à construire avec les jeunes sur les après-midis « Espace adolescents » :



Elles pourront être proposées à la 1/2 journée ou à la journée.  
Elles pourront être menées avec des intervenants extérieurs spécialisés ou associatifs locaux.  
Elles se réaliseront dans les différentes infrastructures mises à disposition par les communes de l'intercommunalité des Aspres.

**Axes forts pédagogiques poursuivis :** L'apprentissage, la responsabilisation, la sensibilisation, le divertissement, l'activité de groupe, le respect des consignes.

### Des grands jeux sportifs ou festifs :



Proposés à la 1/2 journée ou à la journée.  
Ils seront organisés suivant un fil conducteur, une thématique (intervalle, Rallye-photo, patrimoine, halloween) elles pourront s'organiser à l'extérieur du site ou à l'intérieur du lieu d'accueil en fonction du protocole en vigueur.  
Ils seront proposés au moins une à deux fois pour chaque semaine.

**Axes forts pédagogiques poursuivis :** l'activité de groupe (la collaboration, solidarité, échange, partage), le divertissement, le respect des consignes, la découverte et la connaissance d'un territoire, d'un patrimoine.

### Des sorties attractives :



Proposées une fois par semaine sous forme de sortie à la journée ou à la demi-journée à l'extérieur de Thuir avec des activités attractives qui séduisent les jeunes.

**Axes forts pédagogiques :** Le divertissement, l'épanouissement avec la notion d'équité sociale en permettant l'accessibilité. La socialisation des jeunes en favorisant les rencontres, les échanges, le partage.

### Des soirées de fin d'après-midi à 22h :



Elles seront proposées de façon ponctuelle, selon une thématique (tournoi de pétanque, jeux, séance cinéma, repas, animation information jeunesse) choisie en fonction des centres d'intérêts des jeunes.

**Axes forts pédagogiques :** La convivialité, les échanges, le partage.

### Des camps de pleine nature :



Plusieurs séjours de pleine nature seront organisés sur une durée de trois jours durant la période des vacances d'été. Ces séjours seront organisés dans un centre de vacances UDSIS aux Angles et ou dans des campings municipaux (Banyuls sur mer – Tautavel - Vinça). L'effectif prévu est de 15 jeunes maximums.

Les activités proposées seront axées sur des loisirs de pleine nature et des jeux collectifs organisés en amont du séjour avec les jeunes.

Les objectifs pédagogiques recherchés seront principalement la responsabilisation, l'épanouissement et l'autonomie des jeunes.

Les jeunes seront associés à l'organisation des temps et choix d'activités, la définition des règles de vie collective. Ils participeront aux différentes tâches de vie quotidienne du séjour. Une journée de préparation avant le séjour sera organisée avec les jeunes et l'équipe d'animation pour favoriser du lien, définir le programme des activités, les règles de vie communes, les repas et la préparation du matériel.

Des réunions régulières de fin de journée seront organisées pour évaluer les journées passées et préparer les suivantes.  
Ces séjours seront déclarés en séjours courts sur la plateforme en ligne TAM.

# C. Catégorie 15-17 ans : Grands adolescents (Cadre & Pédagogie)

## Logistique et Cadre

- **Fonctionnement** : Il s'agit d'un mode d'accueil sur projet d'activité. Sous condition d'être inscrit au service jeunesse.
- **Publics et Périodes** : Ages requis de 15-17 ans. Du lundi au vendredi avec des propositions d'activités à la journée, à la demi-journée et en soirée.
- **Capacités et Lieux** : 6 à 15 jeunes suivant les périodes et l'effectif d'encadrement. Accueil de loisirs adolescents des Aspres espace espace Léon Blum de Thuir : Toute l'année.
- **Équipe encadrante** : Fathia Belgacem Animatrice info jeunes et initiatives jeunes assurera le pilotage organisationnel et pédagogique des projets.  
Un ou deux animateurs BAFA seront recrutés de façon contractuelle pendant les vacances scolaires pour renforcer l'encadrement.
- **Modalités d'inscription** : les jeunes s'inscriront sur les différents projets d'activités proposés sur volontariat et de façon gratuite. A l'issue des inscriptions, un planning personnalisé sera transmis aux jeunes et familles avec toutes les informations utiles (Horaires, repas, transports, affaires à prévoir, tarifs) de chaque projet.
- **Transports** : Pour acheminer les jeunes inscrits aux différents projets, un transport en minibus sera proposé dans chaque commune en minibus.
- **Tarifcation** : Aucunes.

## Contenus Pédagogiques

- **Objectif** : Ce mode d'accueil répond majoritairement aux jeunes qui souhaitent s'engager et s'investir dans le cadre de leurs temps libres. Un engagement et investissement valorisés par un accompagnement à l'organisation de loisirs choisis avec eux.
- **Le vivre ensemble** : Les jeunes Coopéreront, feront preuve de solidarité, de tolérance, de respect envers les autres. Ils seront capables d'intégrer et fonctionner dans un groupe.
- **La confiance en soi** : Ils développeront des savoir-faire et des savoir être. Ils auront la capacité de s'exprimer et de prendre leur place dans un projet d'activité. Ils seront valorisés et reconnus dans les projets d'activités, mais aussi dans leurs comportements.
- **L'épanouissement** : Les jeunes découvriront, pratiqueront des activités qui correspondent à leurs centres d'intérêts. Ils vivront des moments conviviaux et divertissants. Ils seront valorisés à travers des activités d'utilité sociale, culturelle, ou environnementale. Ils développeront des compétences, des connaissances et un esprit réfléchi.
- **Autonomie** : Les jeunes auront la capacité de réaliser des tâches de façon autonome. Animation, création, préparation, rangement.
- **La responsabilisation** : Les jeunes seront acteurs de l'organisation des activités. Ils seront associés à la compréhension des règles de fonctionnement, d'activités. Ils prendront en charge des tâches, de vie quotidienne, de préparation, organisation ou de fin d'activités.

# C. Catégorie 15-17 ans (Organisation & Exemples de projets)

**Organisation des projets :** Les projets d'activités seront organisés en journée, demi-journée, soirée, voir sur plusieurs jours suivant le projet conduit.

## Les projets citoyens

**Des chantiers artistiques** pour créer une œuvre artistique dans le cadre d'une manifestation (Printemps des familles, festival, Carnaval, Halloween) où dans le cadre d'un espace public (Murs stade, parc de jeux, abris bus,) de la communauté de communes des Aspres.

**Des chantiers environnementaux** pour participer à un projet de sensibilisation sur la protection des milieux naturels, la fabrication de matériels pour la préservation de la nature, le nettoyage d'espace naturels au sein de la communauté de communes des Aspres.

**Des actions de formation** où d'**animation** pour organiser des événements ludiques (grands jeux, Carnaval, ) où de sensibilisation (Sécurité routière, santé, discriminations) pour les accueils de loisirs de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence, les familles, les aînés, les associations du territoire.

Suivant la technicité du projet, le service fera appel à un intervenant extérieur spécialisé.

Afin de valoriser l'engagement et l'investissement des jeunes, l'ensemble des jeunes participants seront accompagnés par l'animateur référent à l'organisation d'un projet de loisirs à travers un cadre pédagogique fixant un périmètre géographique, une amplitude horaire et un budget. Les jeunes pourront choisir de façon collective l'organisation et le choix des activités (Parc de loisirs, séjours courts, activités de loisirs) suivant l'ampleur du projet citoyen réalisé.

Pour les séjours courts, les jeunes seront associés à l'élaboration du programme des activités, des règles de vie et de certaines animations comme les veillées.

Des réunions régulières de fin de journée seront organisées pour faire l'évaluation des journées passées et préparées les suivantes.

Les séjours seront déclarés auprès de la SDJES

Enfin pour valoriser les jeunes, certains projets citoyens feront l'objet d'une restitution auprès des élus, familles et autres jeunes sous la forme d'une exposition photos où d'un visionnage vidéo.

## Association junior

Un projet d'association junior est accompagné par le service jeunesse dans le cadre de l'accueil de loisirs adolescents au niveau de l'organisation de séjour de mobilité à l'international.

Le projet associatif junior concerne entre 8 et 12 jeunes âgés de 15 à 17 ans inscrits au service jeunesse.

Un projet de séjour à l'étranger fera l'objet d'une déclaration de séjour auprès de la SDJES. L'organisation du séjour se fera bien en amont avec des demandes de subvention auprès des partenaires financeurs, l'organisation d'actions pour récolter des fonds. Les jeunes seront accompagnés dans l'organisation et la planification du séjour. Pendant le séjour, les jeunes seront responsabilisés à tour de rôle dans la gestion financière et organisationnelle. Pour valoriser l'action, une restitution sera organisée sous la forme d'une vidéo et de photos auprès des élus, des familles et des autres jeunes. Des articles dans la presse et dans le bulletin municipal communiqueront l'action auprès de la population.

## Projet soirée 14 - 17 ans

Dans le cadre de chaque vacance, une à deux soirées seront proposées aux jeunes.

Pour chaque soirée, un groupe de 3 à 6 jeunes volontaires seront associés à l'organisation.

Les soirées pourront s'organiser dans le cadre de l'accueil de loisirs, des infrastructures communales, où des sorties à l'extérieur.





Des projets d'activités seront organisés avec les jeunes. Repas, tournois, soirée film, sorties à la plage, à une manifestation ou spectacle.



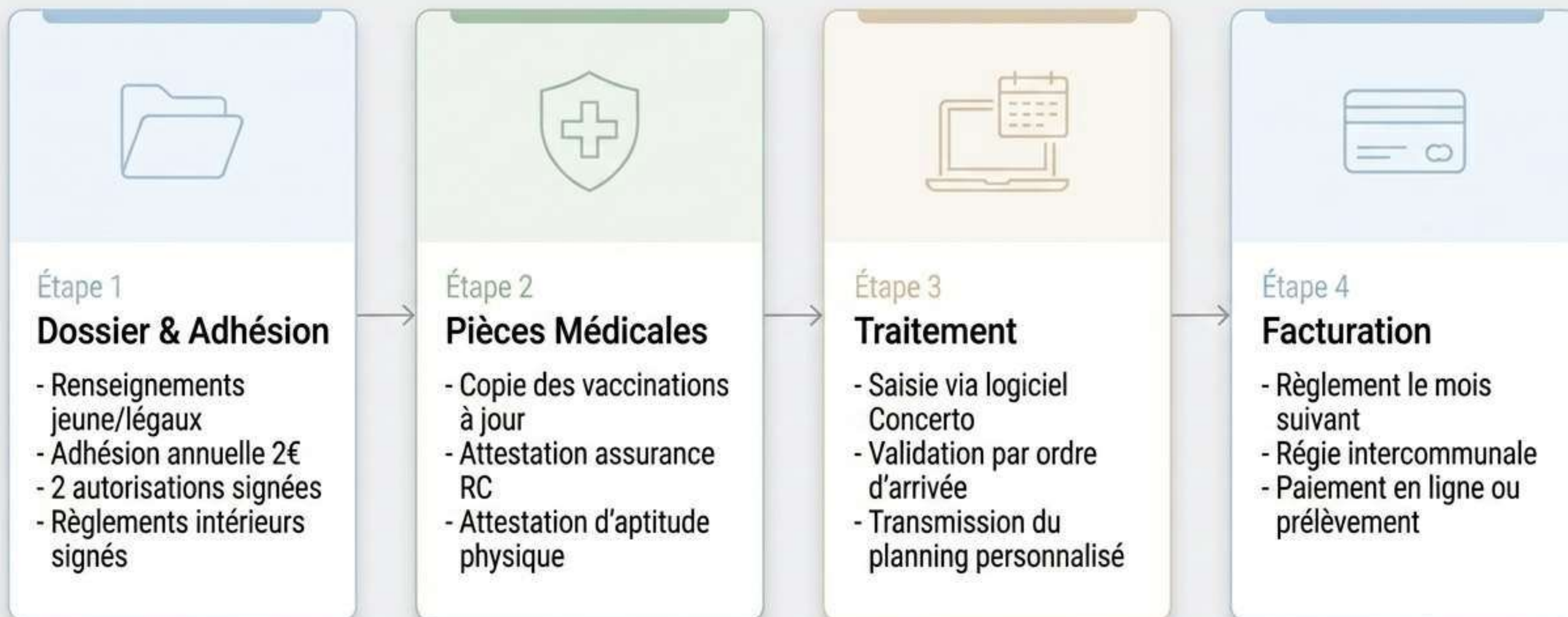
### **9/4 : L'accueil des enfants en situation d'handicap et ou enfants avec besoins particuliers**

Notre structure s'engage à favoriser l'accueil de tous les adolescents, y compris ceux à besoins particuliers et en situation de handicap. Cette démarche d'inclusion sera organisée en partenariat avec le pôle ressources Hand'avant 66 et les familles. Ce partenariat permet d'adapter et préparer l'accueil du jeune dans le respect de ses capacités, de ses besoins afin de garantir des conditions favorables.

Les différentes étapes :

-  - Rencontre de la famille avec la présence de Hand'avant 66 afin d'établir un recueil d'information (Ouverture d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs) PIAM.
-  - Suite au PIAM, il est possible de proposer des modalités d'accueils adaptés au rythme et au besoin du jeune inscrit.
-  - Le pôle ressources Hand'avant 66 reste joignable et disponible pour intervenir sur le terrain en cas de besoin.
-  - Évaluation en fin d'année.

# 10 / Modalités d'inscription



# 11 / Sécurité des opérations (1/2)



## Les locaux

Vérification de la conformité. Procédures d'alerte incendie. Application stricte du plan Vigipirate / vigilance attentat.



## Les activités

Vérification systématique de l'absence totale de dangers pour les publics sur l'ensemble des lieux d'activités.



## Le matériel

Évaluation préalable des dangers potentiels. Mesures de prévention strictes pour éviter tout risque de blessure.



## L'alimentation

Contrôle des dates de péremption.  
Conservation à 5°C.  
Traçabilité (échantillon conservé).  
Hygiène des prestataires.



## Les secours

Trousses à pharmacie (centre et extérieur) avec registre de soins.  
Présence d'animateurs formés aux premiers secours.



## L'hygiène

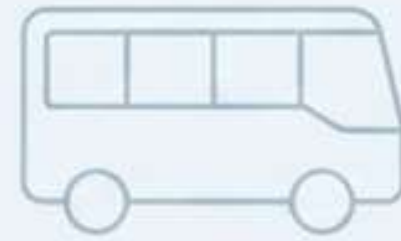
Lavage des mains obligatoire (savon/gel) avant/après repas et activités. Gestion rigoureuse des douches en séjours.

# 11 / Protocoles de Sécurité Spécifiques (2/2)



## Séjours et Camps

- Application stricte de la réglementation alimentaire.
- Séparation rigoureuse des chambres filles / garçons.
- Garantie de conditions sanitaires viables.
- Sécurité incendie et protection des mineurs assurées de nuit comme de jour.



## Les transports

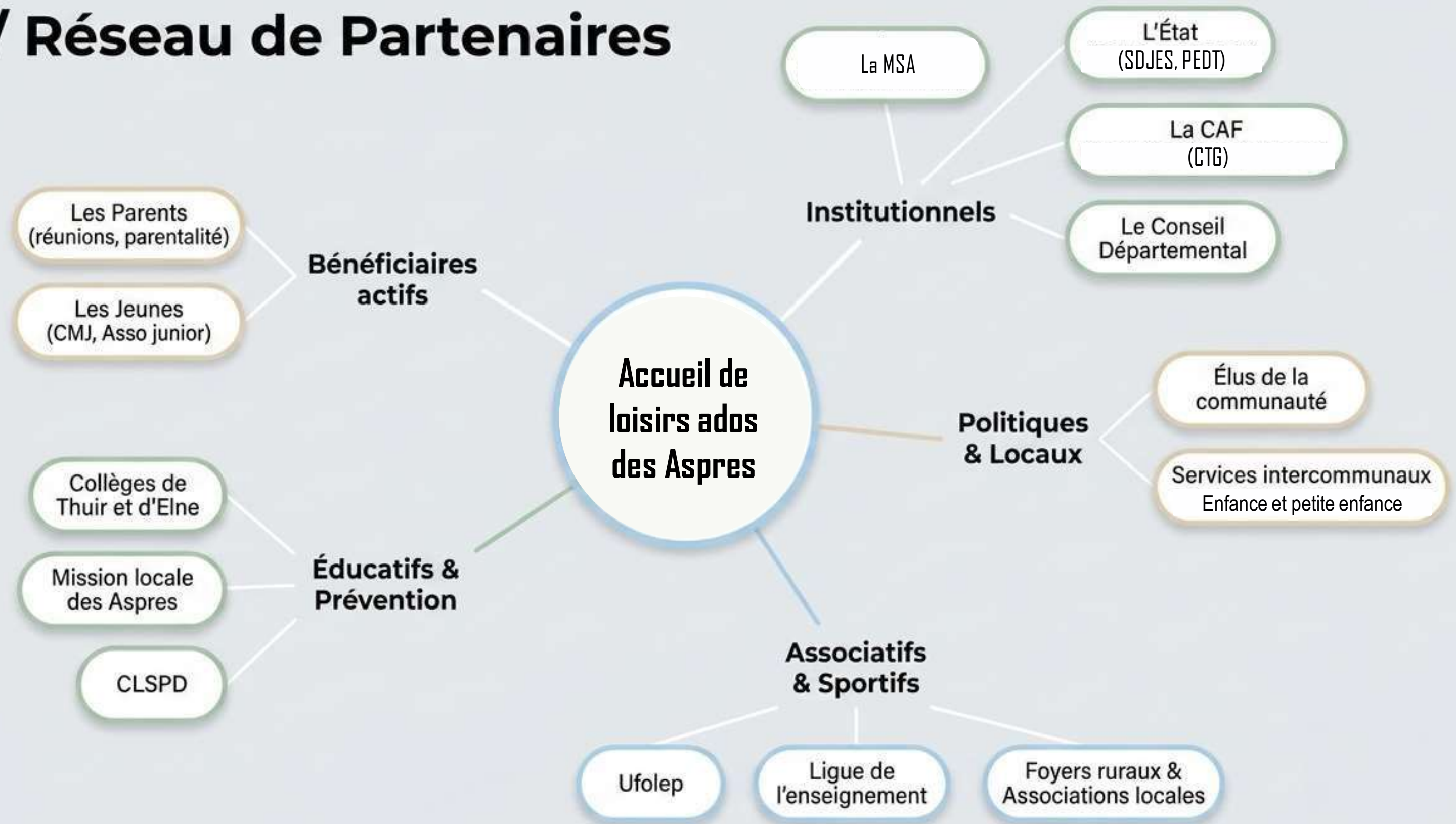
- Conformité technique des véhicules.
- Port de la ceinture obligatoire pour tous.
- Grands bus : Encadrants positionnés à l'arrière, au milieu et à l'avant. Aucun déplacement.
- Minibus : Comportement calme exigé. Double encadrement pour les longs trajets.



## Objets de valeur

- Argent et objets sous l'entière responsabilité des jeunes.
- Téléphones tolérés mais obligatoirement rangés pendant les activités.
- Séjours 11-14 ans : Téléphones éteints et confisqués par l'équipe pour la nuit, restitués le lendemain.

# 12 / Réseau de Partenaires



# 13 / Stratégie de Communication



## **Programmes Vacances**

Réalisés 15 jours avant les vacances. Envoyés par e-mail.  
Disponibles en mairies, PIJ, collèges, et en ligne.



## **Réseaux Sociaux**

Facebook ('info jeunes des Aspres') et Instagram.  
Suivi en direct, actualités et interactions quotidiennes avec la jeunesse.



## **Milieu Scolaire**

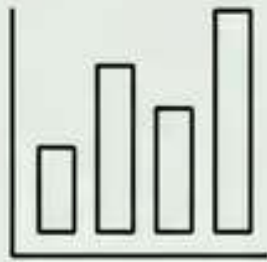
Permanences physiques et affichages au Point Information Jeunesse des collèges  
(Thuir : mar/ven ; Elne : jeudi midi).



## **Presse & Web Institutionnel**

Articles de presse locale pour annonces et retours.  
Site officiel mis à jour : [cc-aspres.fr](http://cc-aspres.fr)

# 14 / Tableau de Bord de l'Évaluation



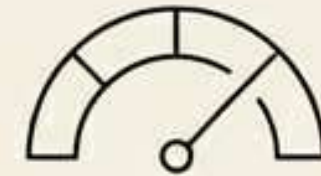
## Évaluation Quantitative

- Outil : Logiciel Concerto.
- Mesures : Taux de fréquentation (extrascolaire, espaces jeunes).
- Objectif : Observer la mixité (sociale, territoriale, genre, âges).
- Fréquence : Bilan réalisé après chaque vacance.



## Instances Qualitatives

- Outils : Fiches d'activités rédigées par l'équipe.
- Réunions inter-vacances : Analyse et préparation direction.
- Réunions journalières : Bilan pédagogique de fin de journée.
- Réunions de préparation : Le premier samedi des vacances.



## Indicateurs de Succès

- ✓ Lien social & Inclusion (Partenariat Hand'avant 66)
- ✓ Autonomie (Gestion du temps libre)
- ✓ Responsabilisation (Implication dans le fonctionnement)
- ✓ Épanouissement (Estime de soi, apprentissage)
- ✓ Citoyenneté active (Actions d'intérêt général)